



# LES ECHOS de VAOUR

## Bulletin municipal de la commune de Vaour – Décembre 2014

### Le mot de l'équipe municipale

Comme vous pourrez-vous en rendre compte à la lecture de ce numéro de fin d'année des Echos de Vaour, l'équipe municipale et les commissions travaillent sur de nombreux projets. Certains sont en cours de réalisation, souhaitons que les autres se concrétisent en 2015.

Pour préparer l'hiver, nous avons cueilli nos courges et oignons, nous avons rentré nos géraniums, fait provision de bois ou de fioul pour le chauffage, pensé à protéger nos conduites et compteurs d'eau du gel et les enfants écrivent des lettres au Père Noël.

C'est aussi le moment de penser aux plus démunis et à ceux qui sont seuls en cette période de fêtes.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite au pot du nouvel an qui aura lieu le samedi 10 janvier à 18 heures à la salle des fêtes.

Leonore STRAUCH

### Sommaire

#### INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseils municipaux :

du 30.10.2014 p1

du 27.11.2014 p2

**Rubrique des commissions** p3

Espace centre de services p3

Aménagement du village p3

Jardin partagé p4

Cimetière p4

Ecoles p5

**INFORMATIONS PRATIQUES** p6

### Conseil municipal du 30 octobre 2014 - Synthèse

NB : Les compte-rendus officiels sont disponibles à la mairie et sur le site web municipal <http://www.vaour.fr>

#### ■ Délibérations

##### Rapports annuels prix et qualité de l'assainissement et de l'eau

Les deux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013 et sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2013 ont été adoptés. Ils seront mis en ligne sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

##### Membres du Conseil d'Administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

On y été déclarés membres: Mme Djamila Benzidane, Léonore Strauch, Catherine Grezes, Cécile Le Houezec.

##### Comptes de la municipalité : Transfert de poste du budget

8 340€ ont été transférés du poste "Dépenses imprévues Fonctionnelles" sur le poste "Charges à caractère général"

##### Création d'une Agence Postale Communale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le projet de création d'une Agence Postale Communale. Le dossier de mise en œuvre est en cours. Les aides devraient être importantes pour l'aménagement des locaux. (voir aussi l'article page 3)

##### Panneaux d'informations touristiques : demande de subvention

Le plan de financement ci-dessous est adopté pour un projet de panneaux d'information touristiques qui seront installés au Bourg, à la Commanderie et au dolmen. Montant des travaux : 4047,57 € HT

Subvention Conseil Régional FRI 30 %, subvention Conseil Général 30 %, fonds propres de la commune : 40%.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ■ Informations

#### **Amélioration de la sécurité devant l'école**

Suppression des manœuvres des mini-bus lors de la dépose et de la reprise des élèves devant l'école.

Mise en place de barrières empêchant l'accès au devant de l'école.

### ■ Questions diverses

- Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) du lieu-dit de la Bôle : crédit adopté pour financer l'étude.

- Lavoir : Cathy Reichtensein et Damien Gris souhaitent réaménager le lavoir avec des plantes aquatiques et des poissons ainsi que le pourtour du lavoir.

#### **Projet de mise en place de panneaux de signalisation**

3 panneaux signalant l'école, 2 panneaux "présence d'enfants" l'un dans le village, l'autre dans le hameau Aymès, 1 panneau miroir pour le croisement de la rue Sacourieu et la rue Principale (posé sur le mur de la friperie).

- L'Association de la Batucada de Vaour demande, pour pouvoir répéter, la salle motricité de l'école. Le Maire s'engage à demander à la 4C la disponibilité de cette salle.

- La maison de Mme GRAND (en face du presbytère) est en vente : la commune n'exercera pas son droit de préemption.

### ***.Conseil municipal du 27 novembre 2014 - Synthèse***

### ■ Délibérations

#### **Modifications des statuts de la 4C concernant des voies dites "d'intérêt communautaire"**

Le conseil municipal approuve la décision de la 4C du 19.11.2014 d'inscrire la liste des voies des communes du Cordais, dites "d'intérêt communautaire" au titre des "Compétences - Création, aménagement et entretien de la voirie intercommunale" (Compétences optionnelles).

### ■ Informations

#### **- Participation pour voirie et réseaux (PVR) sur les communes de Penne et de Vaour**

Le cabinet d'étude estime le montant des travaux à 58 000 € pour les deux communes. La commune de Penne n'a pas validé cette PVR. Le Conseil Municipal de Vaour décide donc d'attendre la décision de la commune de Penne avant de valider quoi que ce soit.

#### **- Rénovation de la cuisine de la Salle des Fêtes :**

Des devis par lots vont être demandés auprès des artisans locaux (éclairage intérieur et extérieur) afin de prévoir la somme au budget 2015. Les employés municipaux pourraient travailler sur la cuisine l'hiver.

#### **- Projet du bâtiment de la gendarmerie :**

Les domaines ont estimé la valeur de ce bâtiment à 227 000 €. M. Le Maire et Léonore Strauch

rencontreront M. Carcenac, Président du Conseil Général afin d'étudier la possibilité de créer un lieu de services aux publics : poste, permanence gendarmerie, médecins, A.D.M.R., relais centre social, etc.... (voir aussi l'article page 3)

#### **- Enfouissement des lignes basse tension et de téléphone au Ribatou.**

L'enfouissement de la ligne basse tension est pris en charge par le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) mais pas l'enfouissement de la ligne téléphonique (8 000€). Le Conseil Municipal refuse de valider les travaux pour la ligne téléphonique.

#### **- Compte rendu des commissions :**

♦Gestion du personnel : mise en place d'un cahier des tâches. Concernant les feuilles mortes, il est demandé que les habitants les balayent devant leur porte.

♦Aménagement du village : voir l'article page 3

#### **- Transfert de charges Commune -> 4C:**

Lors de la création de la 4C il avait été évoqué, par la communauté de communes un lissage des transferts de charges sur 7 ans. Depuis deux ans la 4C reporte ce lissage, cette année le conseil municipal vote majoritairement contre le transfert de charge..

## Commission "Les associations et la Vie Sociale"

**Concernant la vie sociale,**➤ **Espace centre de services**

Un grand projet est à l'étude avec la commission "Bâtiments, patrimoine, locatif" pour créer un espace de centre de services permettant une vie plus conviviale en particulier pour les seniors, les jeunes, les handicapés, les personnes défavorisées...en partenariat avec les localités voisines (Penne, Roussayrolles...).

Cet espace de services réunirait l'agence postale, les médecins, l'ADMR plus un lieu ouvert à tous pour parler, jouer aux cartes, prendre un café ou un thé...La reprise et l'aménagement du rez-de-chaussé de la gendarmerie fait l'objet d'une étude tant technique que financière pour accueillir cet espace centre de services.

➤ **Fête de village**

Un projet de fête de village est proposé pour célébrer notre variété incroyable de talents - musique, théâtre associé à nos nombreux producteurs et artisans. Dans le même sens, Vaour pourrait faire plus pour célébrer la Fête de la Musique, la Fête de St Jean, le 14 Juillet, le 15 août, Noël et le Réveillon.

➤ **Marché du jeudi**

Enfin il y a une réflexion sur la diminution de la fréquentation du marché du jeudi

Doug Riley a discuté avec les commerçants et ils ont convenu d'examiner les moyens de veiller à ce qu'il y ait toujours un étale de fruits et légumes. Roland coordonnera cette action.

Les idées pour améliorer le marché sont les bienvenues, merci de les adresser directement Roland Leeman ou à Doug Riley.

**Concernant les associations**

La commission a pu réunir les 15 des 22 associations actives de Vaour en vue de coordonner certaines de leurs activités : partage de locaux (un recensement des locaux disponibles est en cours), espaces de stockage, utilisation et achat de matériel commun (tables, chaises, vaisselle...) et créer si besoin une "Association des Associations" pour formaliser ces achats communs et recueillir d'éventuelles subventions.

## Commission "Aménagement du village"

**Projet "Parkings et circulation"**

Vous l'avez constaté, des marquages d'emplacements de parking ont commencé sur la place de l'église. Cette action s'inscrit dans un projet de redéfinition des zones de parking et de dispositions conduisant à renforcer la sécurité piétonne dans le village.

La nouvelle zone de parking est donc située le long de la route de façon, d'une part à réduire le champ de vision d'un automobiliste traversant le village et d'autre part, à laisser un espace de skating protégé pour les enfants. Des jardinières borderont ces parkings.

Pour gagner de la place, les lauriers vont être enlevés excepté près du monument aux morts.

Plusieurs panneaux signalant enfants et école seront installés ainsi qu'un panneau indiquant les toilettes publiques de la salle des fêtes.

Les marquages sont à l'essai, habitants de Vaour et lecteurs des Echos de Vaour, vous êtes invités à donner votre avis sur le résultat esthétique et l'effet de sécurité. Vos commentaires seront pris en compte.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps un trottoir/passage-piéton est prévu le long du village partant de la gendarmerie, passant devant l'hôtel du Nord et finissant au dos d'âne.

NB : Ces travaux n'entraînent pas de dépenses publiques : ils sont réalisés par les employés municipaux, des conseillers municipaux et des participants aux commissions.

## Commission "Aménagement du village" suite

### Projet "jardin partagé"



Il y a quelque temps Gilles Olivet a pris l'initiative de présenter à la commission "aménagement du village" son projet de création d'un "jardin partagé" dans le pré se situant en contrebas de la salle de spectacle de la Commanderie et qui appartient à la commune, (parcelle no 21 de la section AA1 du plan cadastral dite "Le Château").

Le but est de mettre en place une dynamique participative pour permettre à chacun une réelle appropriation du projet. Le jardin sera accessible à tous et en particulier aux handicapés. Il y aura une approche sensorielle, artistique, culturelle et ludique, sans oublier une approche historique avec la proximité de la commanderie.

Ce sera un jardin équilibré, sain, sans produits chimiques, accueillant pour les insectes, les oiseaux, et les hérissons et il sera respectueux de la ressource en eau.

Ce jardin aura à la fois une dimension pédagogique, éducative et écologique.

Il y aurait aussi par exemple des nichoirs et des mangeoires pour attirer des oiseaux, des toilettes sèches et des bacs à compost pour recycler sur place tous les déchets organiques.

Ce projet sera réalisé sous le couvert de l'association Vaour-Loisirs-Plus avec laquelle une convention a été signée par la municipalité lors du conseil municipal du 30 octobre.

Si vous êtes intéressés, contactez Gilles Olivet, 05 63 55 44 20 ou Véronique François, tel. 06 37 90 64 55.

Une réunion d'information concernant ce projet et sa mise en route aura lieu le 15 Janvier 2015 à 18H30 à la salle du conseil.

### Cimetière : extension et création d'un columbarium

Ce projet prolonge celui de la précédente mandature : à l'extension du cimetière s'ajoute la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

#### ➤ Extension

Une nouvelle partie du nouveau cimetière a été réalisée en enlevant du rocher et en ajoutant de la terre : ainsi il sera possible d'avoir des caveaux en sous-sol. Un nouveau plan du cimetière sera bientôt disponible à la Mairie.

#### ➤ Columbarium et jardin du souvenir

La construction d'un columbarium pouvant accueillir 10 urnes funéraires est prévue. Les cases pourront être acquises de la même façon qu'une concession d'emplacement au cimetière.. Les prix seront affichés à la Mairie. L'idée est que cette construction soit payée par les ayant-droits des cases. Un devis a été demandé à des artisans de Vaour et des alentours.

Un jardin du souvenir est prévu, il servira à la dispersion des cendres funéraires. Il y aura la possibilité de créer un repère (une plantation, une pierre ...) à l'endroit de la dispersion avec l'accord préalable de la municipalité. Le jardin sera aménagé en forme d'escargot de sorte que les passages sur les lieux où se trouvent les cendres soient évités.

#### ➤ Point d'eau

Le budget ne permet pas d'aménager un point d'eau au cimetière. Une réflexion est menée pour trouver une solution.

#### ➤ Nouvelle réglementation du cimetière

Elle est en cours de rédaction, les nouveaux tarifs seront affichés au cours de l'année 2015.

### Commission écoles

L'école et le Regroupement Intercommunal Penne/Vaour est une compétence intercommunale. Néanmoins la municipalité de Vaour se veut un des partenaires de l'école de Vaour.

➤ au niveau du **fonctionnement**, un nouveau projet d'école est mis en place avec des axes prioritaires en lien avec le Projet Educatif Territorial. Ce PEDT sert également de base pour la mise en place des Temps d'Activité Périscolaires (TAP). Ceux-ci ont désormais lieu deux fois 1H30 par semaine depuis la rentrée de septembre ce qui permet d'avoir des temps d'activité plus longs, de garder une exigence qualitative tout en réduisant les coûts de transport pour les intervenants au niveau intercommunal.

➤ au niveau de la **sécurité**, la municipalité va installer des panneaux de signalisation de l'école et a instauré un périmètre de sécurité avec des barrières autour de l'école. (voir la synthèse du conseil municipal du 30 octobre).

➤ différents **projets** sont en cours de réflexion en partenariat avec l'école : participation des enfants à la décoration des sapins de Noël dans le village

et réhabilitation du lavoir pour y développer des activités pédagogiques.

Sur certains projets **seule l'intercommunalité est compétente**. A savoir :

➤ projets d'investissement : la 4C va lancer des travaux de rénovation de la cour.

➤ gestion des TAP

➤ mise en œuvre d'une politique égalitaire pour les écoles intercommunales. Sur ce dernier point la municipalité remet en cause une participation financière inégalitaire des communes de la 4C. La répartition négociée lors de la fusion intercommunale est très défavorable notamment pour Vaour

➤ autre point d'inquiétude : l'avenir de l'école de Vaour. L'équipe pédagogique a fait part de son incertitude quant au maintien des classes sur le Réseau d'Ecoles Primaires (RPI) pour la rentrée 2015. La fermeture d'une classe supposerait des classes à trois niveaux et serait définitive et sans espoir de réouverture. La municipalité soutient les enseignants dans leurs démarches auprès des services académiques.

### Vie Associative

Familles rurales Vaour vous propose des **séances de yoga** le mardi soir et le jeudi soir à 19 h. Dès janvier, il y aura une séance de yoga supplémentaire de yoga assis basé sur l'étirement et la décontraction, elle aura lieu tous les jeudis de 15h à 16h à la salle du conseil de la mairie de Vaour.

Ces séances sont animées par Louise Riley, diplômée de Yoga Therapy Ireland/Yoga Alliance. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à la contacter au 05 63 56 30 42. Participation : 2 euros par séance plus l'adhésion annuelle de 25€ à l'association Familles rurales Vaour (le 1er cours est gratuit).

#### Carnet de l'état civil

Naissance de Méline Bernard le 14/10/2014 à Lavaur de Basile Bernard et Noémie Desbrosses

#### Courrier lecteur

Le courrier lecteur est toujours ouvert, vous pouvez y adresser vos réactions, des propositions, des informations pertinentes.

#### LES ECHOS DE VAOUR

Mairie de Vaour  
81140 Vaour

Publication : Laurent Roger.

Ont participé à ce numéro :  
Léonore Strauch, Marietta Kenkel,  
Cécile Le Houezec, Catherine  
Baudrouet.

## DATES CLES

- **Jeudi 18 décembre**, marché de Noël sur la place du village, avec du vin chaud et des "Cançons de Nadal"
  - **Dimanche 21 Décembre : Concert de musique**, 17h à l'église de Vaour.  
**Chants de Noël** : chants traditionnels et chants appartenant à la musique classique, par l'école de musique Maestro de Gaillac.  
Vin chaud préparé par Familles rurales. Pensez à une petite laine !
  - **Samedi 10 janvier : Vœux pour l'année 2015**, 18 heures à la salle des fêtes.
- A noter aussi :
- Jeudi 15 janvier 2015 : Réunion Jardin partagé, 18H30 à la salle du conseil.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### SERVICES DE LA MAIRIE

<p>Tel 05 63 56 30 41 Lundi : 13h30 - 17h30 Mardi : 13h30 - 17h30 Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 Vendredi : 13h30 - 17h30</p>	<p><i>Pascal SORIN tient sa permanence le vendredi après-midi sur rendez-vous.</i> <i>Bernard Holderlé, Léonore Strauch et Marielle Vasseur reçoivent sur RDV auprès du secrétariat de mairie</i></p>
<p>Adresse mail : <a href="mailto:mairie.vaour@wanadoo.fr">mairie.vaour@wanadoo.fr</a> Plus d'infos sur le site web <a href="http://www.vaour.fr">http://www.vaour.fr</a></p>	<p>Réunion mensuelle Municipalité / habitants de Vaour, "Café citoyen" : <b>1er samedi du mois</b>, 10h à 12h à la salle de la mairie. ( la prochaine réunion est donc le samedi 3 janvier)</p>

### AUTRES SERVICES

<p><b><u>URGENCES</u></b>                      <b>SAMU : 15</b>                      <b>POMPIERS : 18</b>                      <b>GENDARMERIE : 17</b></p>			
<p><b>MEDECINS</b> Tel 05 63 56 18 22 Dc CHAUCOT : Lundi : 16h30 - 18h et Mercredi : 11h - 12h Dc CHAUTARD : Mardi : 11h - 12h et Vendredi 16h30 - 18h</p>	<p><b>SOCIAL</b> <b>Assistants sociaux du Conseil Général:</b> Les assistantes sociales, tiennent leur permanence le premier mardi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 à la mairie de VAOUR sur RDV. Tel 05.63.77.31.00</p>		
<p><b>LA POSTE</b> Tel. 05 63 56 33 98 Du Mardi au Vendredi : 13h45 - 16h45 La conseillère financière Myriam RAFFANEL reçoit à la poste de Castelnau de Montmirail les Mardi et jeudi Tél 05 63 33 23 42</p>	<p><b>MEDIATHEQUE</b> Tel. 05 63 45 01 84 Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 16h - 18h - Fermée les jours fériés</p>		
<p><b>EPICERIE</b> Tel 05 63 56 34 40 Du Lundi au Samedi : 8h - 12h Mardi et Vendredi : 16h30 - 18h Jeudi : 16h - 18h</p>	<p><b>FRIPERIE</b> Mercredi et Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 15h - 18h</p>		
<p><b>GARAGE</b> Tel. 05 63 56 30 12 Du Lundi au Samedi : 8h - 12h et 14h - 18h Dimanche : 8h - 12h</p>	<p><b>TAXI GILLES</b> Tel. 06 16 30 14 90</p>		
<p><b>DECHETERIE DES CABANES</b> Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 10h - 12h et 14h - 18h</p>	<p><b>RECYCLERIE Cordes-Vaour à Cabanes</b> <i>Boutique</i> : mercredi 10h-17h, vendredi 14h-17h et samedi 10h-16h <i>Dépôts</i> : mardi 14h-17h et du mercredi au samedi 10h-12h / 14h-17h</p>		